

Léguévin, le 14 janvier 16

INFORMATION AUX PARENTS

n/réf. : JPN/pg

Janvier 2016 -

Madame, Monsieur,

1-LE PERSONNEL

Gwladys BLUMEREL, éducatrice, a repris son poste au groupe mixte depuis la rentrée de janvier 2016 (elle avait été suppléée par Julie DIEVART).

Valérie ROUVEL, chef de service éducatif, sera absente de la MECS de Castelrouvel durant deux semaines, du lundi 25 janvier 16 au vendredi 5 février 16, inclus. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec elle avant ou après cette période d'absence.

2-Nous vous rappelons que les Journées des Parents « d'hiver » auront lieu en deux temps :

-Le vendredi 29 janvier 16, pour les familles des jeunes relevant de l'école élémentaire et des ateliers éducatifs,

-Le vendredi 12 février 16, pour les familles dont les jeunes relèvent du Lycée Professionnel et de la Classe Passerelle.

La formule reste habituelle, le matin rendez-vous avec les thérapeutes et les éducateurs d'internat, l'après-midi rendez-vous avec les enseignants et les éducateurs d'ateliers.

Nous vous invitons à renvoyer **au plus vite** au secrétariat, si ce n'est déjà fait, vos **demandes de rendez-vous**.

Pour les parents qui souhaitaient rencontrer Valérie ROUVEL, le 29 janvier 16, je propose, si cela vous paraît utile de vous recevoir à sa place. Merci de le **confirmer au secrétariat** pour pouvoir établir le planning.

... / ...

3- VOLET Individualisé du **CONTRAT DE SEJOUR**

Le nouveau support appelé **Projet Individualisé d'Accompagnement** fonctionne bien, même si quelques petites retouches seront probablement apportées d'ici quelques mois.

J'insiste sur l'**intérêt de ce document** pour vous permettre ainsi qu'au jeune s'il en a la capacité, d'exprimer :

- vos **attentes** vis-à-vis de Castelnouvel,
- votre **avis** et éventuellement ses désaccords sur le Projet Individualisé formulé par l'équipe pluridisciplinaire,
- le cas échéant, formuler un avis sur le **projet d'orientation**.

4- RECLAMATIONS

Nous vous rappelons qu'il existe un **dispositif de réclamation** au sein de Castelnouvel, conformément à la loi sur le droit des usagers, au sein des établissements de santé.

Si vous avez un sujet de mécontentement, vous pouvez écrire au Directeur. Celui-ci devra impérativement vous faire une réponse écrite. Votre courrier et la réponse écrite sont consignés dans un registre des réclamations. Celui-ci est à la disposition des parents représentants au sein de la **Commission des Relations avec les Usagers (CRU)** qui examine chacun des cas et formule un avis.

Nous rediffuserons prochainement une information complète sur le traitement des réclamations.

5-Nous avons décidé par ailleurs de relancer le **CONSEIL de la VIE SOCIALE** qui a vocation à traiter les questions plus collectives de Castelnouvel. Certains parents étant partis du fait de la fin de séjour de leur enfant, des places sont disponibles.

Je vous invite donc, si vous êtes intéressés à vous **porter candidat** à cette Instance qui réunit à la fois les parents des jeunes, et des professionnels.

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez des renseignements supplémentaires.

6- ICALIN

J'ai le plaisir de vous informer que Castelnouvel a de nouveau obtenu un très bon score ICALIN, score qui reflète la politique de l'établissement en matière de lutte contre les infections (92/100=Classe A).

Restant à votre disposition et vous présentant mes meilleurs vœux 2016 !
Je vous prie d'agréer l'assurance de mes meilleures salutations.

LE DIRECTEUR
Jean-Paul NAUREILS,